



Le patrimoine b ti

Arrondissement de Montr al-Nord

- Site patrimonial (cit )
- Site patrimonial (d clar )
- Grande propri t    caract re institutionnel
- Secteur de valeur exceptionnelle
- Secteur de valeur int ressante
- Ensemble urbain d'int r t
- Ensemble industriel d'int r t
- Limite d'arrondissement

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle

15 Arrondissement de Montréal-Nord

La liste suivante identifie les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural situés à l'extérieur des secteurs de valeur exceptionnelle et des grandes propriétés à caractère institutionnel de l'arrondissement (voir carte précédente).

La liste identifie également l'ensemble des lieux de culte d'intérêt patrimonial de l'arrondissement. Tel qu'indiqué au tableau 3.1.1, ces lieux de culte sont couverts par la catégorie d'affectation du sol « Couvent, monastère ou lieu de culte ».

Conformément à l'objectif 15, les bâtiments identifiés dans la liste suivante et l'ensemble de ceux situés dans les secteurs de valeur exceptionnelle ou dans les grandes propriétés à caractère institutionnel doivent faire l'objet d'un contrôle serré, quant aux travaux de construction, de rénovation et de démolition, par les outils réglementaires appropriés, notamment les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les lieux de culte

- 11025, avenue Alfred
(Église Saint-Camille)
- 10811, avenue Armand-Lavergne
(Église Saint-Vincent-Marie-Strambi)
- 10251, avenue Des Laurentides
(Église Saint-Rémi)
- 6550, boulevard Maurice-Duplessis
(Église chrétienne de la Pentecôte
Emmanuelle)
- 11931, boulevard Sainte-Colette
(Église Sainte-Colette)
À l'exception d'une portion de l'aire de stationnement située au sud du terrain. Cette portion de terrain est d'une superficie de 552,45 m². À partir de la limite nord-est du lot 1 094 771, cette portion de terrain est délimitée en suivant les limites du lot vers l'ouest sur une distance de 21,33 m puis, perpendiculairement vers le nord sur une distance de 25,90 m, avant de rejoindre perpendiculairement l'avenue Claude-Legault à l'est.
- 11891, boulevard Sainte-Gertrude
(Église Sainte-Gertrude)
- 10946, boulevard Saint-Vital
(Église Saint-Vital)

Les édifices scolaires

- 1135, avenue Alfred
(École Frederic-Banting)
- 3530, boulevard Gouin Est
(École Marie-Clarac)
- 11960, boulevard Sainte-Colette
(École Marc-Laflamme)
- 12000, boulevard Sainte-Colette
(École Sainte-Colette)
- 4975, rue D'Amos
(Centre de l'enseignement vivant)
- 4601, rue De Castille
(École Saint-Vincent-Marie)
- 5009, rue Des Ardennes
(École Louis-Fréchette)
- 4660, rue De Charleroi
(École Pierre-de-Coubertin)
- 11121, rue Salk
(Centre de loisirs de Montréal-Nord)
- 11235, rue Salk
(École Jean-Nicolet)

Les édifices publics

- 3641, boulevard Gouin Est
(Hôpital Marie-Clarac)
- 4242, place de l'Hôtel-de-Ville
(Mairie de Montréal-Nord)

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle 15 Arrondissement de Montréal-Nord

Les habitations

- 3265, boulevard Gouin Est
- 4065, boulevard Gouin Est
(Maison Jean-Baptiste-Guilbault)
- 4085, boulevard Gouin Est
- 4251, boulevard Gouin Est
(Maison Brignon dit Lapierre)
- 4375, boulevard Gouin Est
(Maison Pigeon)
- 4525, boulevard Gouin Est
(Maison Laurent-Guilbault)
- 4765, boulevard Gouin Est
(Maison Cazal)
- 5080, boulevard Gouin Est
- 5140, boulevard Gouin Est
- 5460, boulevard Gouin Est
(Maison Andegrave/Drouin-Xenos)
- 5540, boulevard Gouin Est
(Maison Goucault)
- 5560, boulevard Gouin Est
- 5730, boulevard Gouin Est
- 5740, boulevard Gouin Est
- 6345, boulevard Gouin Est
- 6405, boulevard Gouin Est